

Communiqué de presse

La Banque des Territoires renouvelle son engagement aux côtés du Collectif Pêche Martinique dans la modernisation et la structuration de la filière pêche

A Fort-de-France, le 22 avril 2026

La Banque des Territoires et le Collectif Pêche Martinique (COPEM) signe une nouvelle convention de partenariat visant à financer la seconde phase de l'étude portant sur la valorisation et transformation des produits de la pêche et son déploiement vers les zones de pêche du large en respect des écosystèmes marins.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité du premier accompagnement de la Banque des Territoires, qui a soutenu à hauteur de 74 k€ quatre études pour définir le modèle économique, juridique et financier d'une part et la conception d'un prototype de navire adapté aux spécificités de la pêche en Martinique d'autre part ainsi que l'analyse de la faisabilité d'une plateforme d'achats de matériels et de la mise en place d'un organisme de gestion des navires.

La seconde phase vise à accompagner une étape décisive : évaluer les conditions de mise sur le marché des produits transformés, en analysant le marché, la stratégie de substitution aux importations, les besoins des acteurs, en évaluant les besoins en transformation et définir un modèle économique. Le montant accordé par la Banque des Territoires est de 43 k€.

A travers ce nouveau soutien, la Banque des Territoires confirme son rôle d'acteur engagé dans l'accompagnement de projet innovants et structurants, contribuant à la souveraineté alimentaire, en favorisant des démarches progressives, rigoureuses et orientées vers des retombées concrètes.

Cette collaboration illustre une ambition partagée : transformer une phase d'ingénierie réussie en un projet opérationnel, créateur de valeur, d'emploi, et porteur de perspectives économiques durables pour la Martinique.

*« Grâce à l'appui de la Banque des Territoires, nous passons d'un métier **difficile et précaire** à une activité **structurée et porteuse d'avenir**. Les études financées nous permettent de **mieux vendre nos***

produits, d'investir dans du matériel adapté, et de former les jeunes – tout en protégeant la mer qui nous fait vivre. » mentionne **Hugo COCO, président du Collectif Pêche Martinique.**

« *Ce second accompagnement traduit notre confiance dans la solidité du projet et dans la qualité du travail déjà réalisé au service de la souveraineté alimentaire. Il ouvre la voie à une phase déterminante, tournée vers la transformation durable et la concrétisation économique des produits de la mer.* » ajoute **Antoine SAINTOYANT, directeur de la Banque des Territoires.**

A propos du COPEM

Le Collectif pêche Martinique (COPEM) est un acteur clef de la filière pêche de Martinique. Depuis 2019, porte d'entrée pour les professionnels qui souhaitent moderniser leur métier et lui donner un avenir décent, il accompagne les projets d'intérêt général en proposant : programmes collectifs sur la sécurité, conseil stratégique, structuration de filière, innovation et gestion durable des ressources.

Présent sur tout le territoire martiniquais, le COPEM fédère pêcheurs, collectivités et partenaires pour développer une économie bleue résiliente.

Avec son réseau d'experts, il mobilise financements et savoir-faire pour transformer les défis en opportunités.

Ce projet marque une étape clé pour valoriser nos produits de la mer tout en préservant nos écosystèmes.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr

Contacts presse :

COPEM :

M. Hugues COCO – Président - 0696 39 66 04 – mail : copem972@gmail.com

Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts

Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 05 96 72 84 08

[X @BdT_AntGuyane](#)